



Réforme des Retraites

Pour la CGT Éduc'action, c'est toujours NON UN POINT c'est TOUT !

En abandonnant provisoirement l'âge pivot, le gouvernement veut apparaître comme celui qui joue l'apaisement et qui souhaite entrer dans une négociation constructive avec certains partenaires sociaux.

**Pour la CGT Éduc'action,
cette annonce est un leurre car cette mesure est simplement suspendue.**

Cela permettra au gouvernement de légiférer seul en cas d'échec des négociations entre patronat et syndicats. Il n'y a aucun doute sur le fait que l'âge pivot se transformera alors en âge d'équilibre avec les mêmes caractéristiques et les mêmes effets.

**C'est tout le projet de loi
que nous combattons.**

POURQUOI?

* Car la RETRAITE par POINTS c'est un système où chacun·e accumulera tout au long de sa carrière professionnelle des points. À partir de ce nombre de points et de la valeur du point, chacun·e calculera sa pension.

La valeur du point pourra varier dans le temps et du coup, personne ne saura à l'avance ce qu'il-elle touchera exactement au cours de sa retraite.

* Car avec le blocage à 14% de la part du PIB dédiée aux retraites, celles-ci pourront baisser au gré des restrictions budgétaires ou de l'augmentation du nombre de retraité·es.

* Car la pension dans la Fonction publique ne serait plus calculée sur les 6 derniers mois de la carrière, mais sur l'ensemble de la carrière.

* Car il existe une faiblesse des salaires et des primes pour les personnels de l'Éducation nationale.



Pour la CGT Éduc'action, un objectif clair :
FAIRE RECULER MACRON et son GOUVERNEMENT

Revalorisation pour garantir les retraites dans l'Éducation nationale... Les promesses de Blanquer...

Revalorisation pour tous les personnels?

Pourquoi ?

Car Jean-Michel Blanquer reste très flou sur cette question.

Elle ne concernerait en priorité...

Que les enseignant·es et CPE, laissant ainsi de côté les autres catégories de personnels du ministère, notamment les AESH, les catégories C et B des services administratifs, techniques, de santé et sociaux.

Que les générations nées depuis 75, premières concernées par la réforme des retraites.

FAUX

Revalorisation salariale ?

Pourquoi ?

Car le ministre n'a pas nié qu'il y aurait très majoritairement des primes.

Il affirme qu'il faut être créatif, oser des mesures « gagnants, gagnants » et appuyer sur toutes « les touches du piano ».

Nous dénonçons ce système très inégalitaire qui ne répond pas à l'urgence de revalorisation pour rattraper le décrochage des salaires des 20 dernières années.

FAUX

Pérennité du financement ?

Pourquoi ?

Car les 500 millions d'euros pour 2021 ne sont qu'une hypothèse.

Car nous savons qu'une Loi de programmation et les engagements de l'Etat sont parfois remis en cause lors des changements de gouvernement. Le PPCR en est la preuve.

FAUX

Redéfinition des métiers et des missions?

Pourquoi?

Car il confirme son souhait de lier cette revalorisation à une redéfinition du métier d'enseignant,

qui se traduirait par des missions supplémentaires et une augmentation du temps de travail des personnels.

Son principal exemple est la formation obligatoire des personnels pendant les vacances contre une indemnité... Vous apprécierez...

VRAI



ALORS, ON NE LÂCHE RIEN!

La CGT Éduc'Action appelle tous les personnels à multiplier les heures d'infos syndicales pour faire connaître les annonces, à se réunir en AG pour décider de la reconduction et

à être massivement en grève

jeudi 23 janvier 2020 et vendredi 24 janvier 2020,

jour de la présentation de la loi au conseil des ministres.